



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATOUT
FRANCE

L'Agence de développement
touristique de la France

Guide applicatif des labels d'Etat du tourisme

Tourisme & Handicap – Relais locaux

- [Inscription sur la plateforme - Connexion](#)
- [Page d'accueil](#)
- [Créer un établissement](#)
- [La fiche de l'établissement](#)
- [L'auto-évaluation](#)
- [Le pré-audit](#)
- [L'adhésion](#)
- [Le renouvellement](#)
- [Les registres](#)
- [Mon profil](#)

Inscription sur la plateforme – Votre connexion

Une fois qu'Atout France a enregistré votre structure en tant que relai local, vous recevez un mail avec votre identifiant et votre mot de passe.

Cela signifie que vous êtes inscrit sur la plateforme : <https://labels.atout-france.fr/>



Plateforme de gestion des labels du tourisme

Cette application permet de gérer l'intégralité du processus de labellisation Destination d'excellence™ et Tourisme & Handicap.

Pour accéder à l'application de gestion du label Qualité Tourisme™, cliquez [ici](#).

Nom d'utilisateur

th253906

Mot de passe

.....

Garder la session ouverte

J'accepte les conditions d'utilisation de l'application, les conditions contractuelles du label Destination d'Excellence et/ou Tourisme & Handicap, et m'engage à respecter la confidentialité des données des professionnels des partenaires et des consommateurs

Connexion

[Avez-vous oublié votre mot de passe?](#)

Les identifiant et mot de passe ont été reçus par mail.

A chaque connexion vous devez accepter les Conditions d'Utilisation du Portail (CGU) en cochant cette case.

Dans le cas où vous avez oublié votre mot de passe, cliquez [ici](#) afin de réinitialiser.

En cas d'oubli d'identifiant : contacter Atout France sur tourismeethandicap@atout-france.fr

 Page d'accueil



Page d'accueil – La liste des établissements

L'authentification redirige vers la page « Liste des établissements » qui permet de consulter la fiche détaillée des établissements.

Le bouton « Ajouter un établissement » dirige vers la page de création d'une fiche établissement.

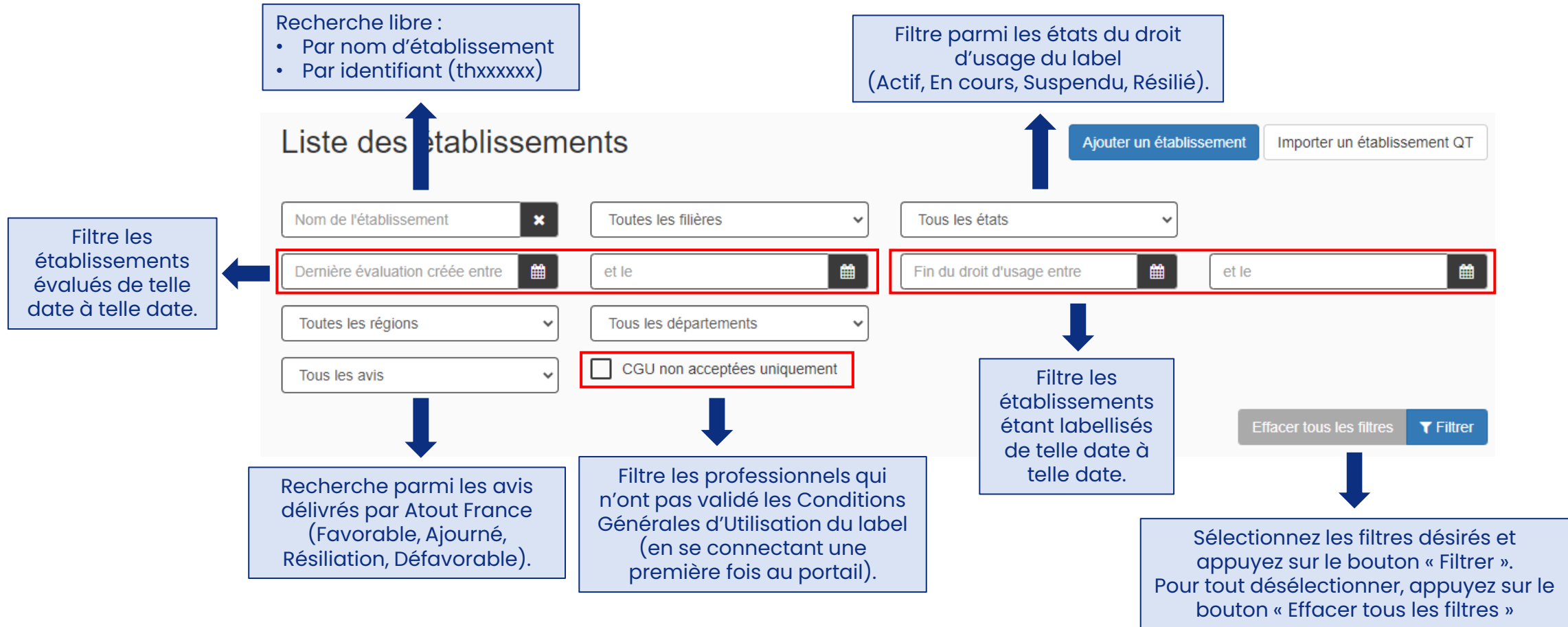
Liste des établissements

[Ajouter un établissement](#) [Importer un établissement QT](#)

<input type="text" value="Nom de l'établissement"/>	<input type="text" value="Toutes les filières"/>	<input type="text" value="Tous les états"/>	
<input type="text" value="Dernière évaluation créée entre"/>	<input type="text" value="et le"/>	<input type="text" value="Fin du droit d'usage entre"/>	<input type="text" value="et le"/>
<input type="text" value="Toutes les régions"/>	<input type="text" value="Tous les départements"/>		
<input type="text" value="Tous les avis"/>	<input type="checkbox"/> CGU non acceptées uniquement		

[Effacer tous les filtres](#) [Filtrer](#)

Les filtres de recherche permettent de réduire la liste des établissements affichés dans le tableau.



Les caractères majuscules et minuscules ne sont pas pris en compte dans les filtres de recherche du nom d'établissement contrairement aux accents – sauf pour les identifiants.

Les têtes de colonne

Il est possible de trier les établissements en cliquant dessus (par nom d'établissement, filière, date d'évaluation, etc.)

Établissement	Code Postal ...	Filière	Avis DE		Evaluation		Dernière décision		
			👍	👎	Créée le ▾	Type	Date	Avis	
RESTAURANT TH	75001	Restauration	0	0	📅 22/11/24	R			CGU
TOURISME & HANDICAP	75001	Hébergement ERP	0	0	📅 19/11/24	A	19/11/2024	F	+

Si CGU non acceptées.

Cliquer sur le nom de l'établissement permet d'accéder à la fiche de l'établissement.

Label concerné : TH ou DE

Indication de l'état du droit d'utilisation des labels.

Permet d'ajouter les établissements à un registre. Impossible si le professionnel n'a pas validé les CGU.

Date et avis délivré par Atout France :

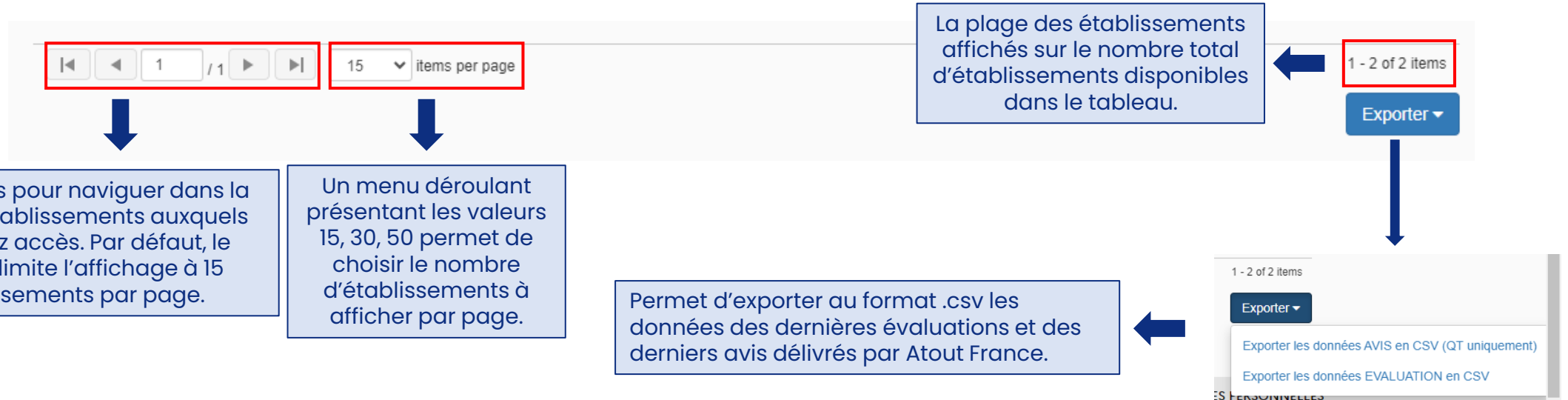
- A pour Ajourné
- D pour Défavorable
- F pour Favorable
- R pour Résiliation

État, date et type de la dernière évaluation

- État : Icône indiquant si l'évaluation est en cours (icône avec stylet) ou terminée (icône avec la croix)
- Type :
 - A pour Adhésion ;
 - R pour Renouvellement.



Des infobulles explicatives sont disponibles en laissant votre curseur sur les éléments du tableau.



Le fichier exporte les informations des établissements disponibles dans le tableau. Il est donc possible d'exporter tous les établissements comme une liste d'établissements filtrés.

 Créer un établissement



Créer un établissement – Renseigner un numéro de Siret

Lorsqu'un établissement a pris contact avec votre structure et vous signifie sa volonté de s'engager dans une démarche de labellisation, vous pouvez l'inscrire sur la plateforme :

The image shows a screenshot of the 'Créer un établissement' form on the Atout France platform. The form is titled 'Créer un établissement' and has a close button (X). It contains a field for 'SIRET de l'établissement (14 chiffres)*' with the value '34070921100008'. Below the field, a red error message states: 'Ce SIRET est déjà attribué, dans le cadre du label Tourisme et Handicap, à l'établissement TOURISME & HANDICAP 75001 PARIS (Paris)'. Below the error message, there is a link: 'Si vous souhaitez créer un nouvel établissement sous le même SIRET, cliquez sur CONTINUER'. At the bottom of the form, there are two buttons: 'CONTINUER' and 'FERMER'. The form is surrounded by three numbered callouts:

- 1**: A blue box with a red circle containing the number 1, pointing to the 'Ajouter un établissement' button in the top navigation bar. The text inside the box says: 'Vous devez cliquer sur ce bouton pour enregistrer un nouvel établissement.'
- 2**: A blue box with a red circle containing the number 2, pointing to the 'SIRET de l'établissement' field. The text inside the box says: 'Dans un premier temps, vous devez renseigner un numéro de Siret.'
- 3**: A blue box with a red circle containing the number 3, pointing to the red error message. The text inside the box says: 'Si le numéro de Siret est déjà utilisé par un autre établissement, vous aurez un message d'alerte : soit vous contactez les interlocuteurs, soit vous poursuivez l'inscription.'

At the bottom right, there is a red lightbulb icon and a red text box that says: 'Si plusieurs dossiers ont le même numéro de Siret, ajoutez l'établissement sans renseigner le numéro. Vous l'ajouterez une fois l'établissement enregistré.'

Créer un établissement – Définition de la structure

Une fois que vous avez renseigné le numéro de Siret, vous êtes redirigé sur cette page :

The screenshot shows a web form titled "Création d'un établissement". The form fields are as follows:

- Nom de l'établissement ***: A text input field.
- Label ***: A dropdown menu with "Tourisme et Handicap" selected.
- Droit d'utilisation du label ***: A dropdown menu with "En cours" selected.
- Commentaires**: A large text area for additional information.
- Partenaires**: A section containing a "Partenaire TH" tag and a link to "Ajouter des partenaires".
- Activité ***: A dropdown menu.
- Filière ***: A dropdown menu.
- Organisme évaluateur**: A text input field.
- Autre référence**: A text input field.

Four callout boxes provide additional information:

- Top-left:** "Le label est prérempli en fonction de la compétence du relai local. Un établissement venant d'intégrer le dispositif affiche un état « en cours »." (An arrow points to the "Label" and "Droit d'utilisation du label" fields.)
- Middle-left:** "Les partenaires préremplis" (An arrow points to the "Partenaire TH" tag.)
- Bottom-left:** "Veuillez bien indiquer l'activité de l'établissement, qui est rattachée automatiquement à une filière. Cela permet de générer la grille de critères adéquate pour l'évaluation." (An arrow points to the "Activité" and "Filière" dropdowns.)
- Bottom-center:** "Organisme évaluateur à renseigner avec le professionnel s'il n'a pas de relai local." (An arrow points to the "Organisme évaluateur" field.)
- Right:** "Ce champ permet d'ajouter des informations complémentaires sur l'établissement. Le champ est visible par tous les utilisateurs de la plateforme." (An arrow points to the "Commentaires" text area.)



Afin de choisir correctement l'activité de l'établissement, veuillez consulter le Guide méthodologique (à venir).

Représentant légal	Référent	Description de l'établissement (Français)
Civilité * <input type="text"/>	Civilité <input type="text"/> <i>Ne remplir que si différent</i>	
Nom * <input type="text"/>	Nom <input type="text"/> <i>Ne remplir que si différent</i>	
Prénom * <input type="text"/>	Prénom <input type="text"/> <i>Ne remplir que si différent</i>	
Email * <input type="text"/>	Email <input type="text"/> <i>Email de contact utilisé pour les communications de la plateforme. Ne remplir que si différent</i>	Description de l'établissement (Anglais)
Fonction <input type="text"/>	Fonction <input type="text"/> <i>Ne remplir que si différent</i>	

Informations relatives à la gestion de l'établissement.



Veuillez au préalable demander au professionnel toutes les informations présentes sur cette page (et la suivante) afin de pouvoir créer la fiche correctement.

À la suite de la création de la fiche, le professionnel recevra un mail de bienvenue l'informant de ses identifiants pour se connecter à son espace. Il pourra modifier/compléter les informations au besoin.

Créer un établissement – Détails de la structure



D'autres pièces
comme l'attestation
de formation ou des
photos de
l'infrastructure
pourront être
déposées au moment
de l'évaluation.

Veillez bien renseigner le champ
« Commune » : le rattachement à la
région s'effectue automatiquement
par rapport à ce champ.
Ce champ permet également de
remplir automatiquement les
champs « Code postal »,
« Département » et « Région ».
Privilégier la recherche en indiquant
le code postal.

Si pas de site web possibilité
d'indiquer la page Facebook, le site
de l'OT, de l'ADT, de la chaîne
rattachée, etc.

Coordonnées de l'établissement	Adresse administrative	
Adresse*	Adresse <small>Ne remplir que si différent</small>	Classement
Complément d'adresse	Complément d'adresse <small>Ne remplir que si différent</small>	Date de classement
Commune*	Commune <small>Ne remplir que si différent</small>	Autres labels
Code postal Département	Code postal Département	Ajouter des labels
Région	Région	
Téléphone de l'établissement*	Raison sociale	
Email de l'établissement*	SIRET* 24781942710394	
Site web de l'établissement*	<input type="checkbox"/> L'établissement ne dispose pas de SIRET	
Latitude*	APE	
Longitude*		

SAUVEGARDER

**Après avoir complété tous les champs
obligatoires, n'oubliez pas d'appuyer sur
le bouton « Sauvegarder » avant de
quitter la page afin d'enregistrer la
création de la page établissement.**

A compter de la date de création d'un établissement, vous disposez d'**un délai de 6 mois**
pour créer une évaluation. Passé ce délai, le dossier sera supprimé.

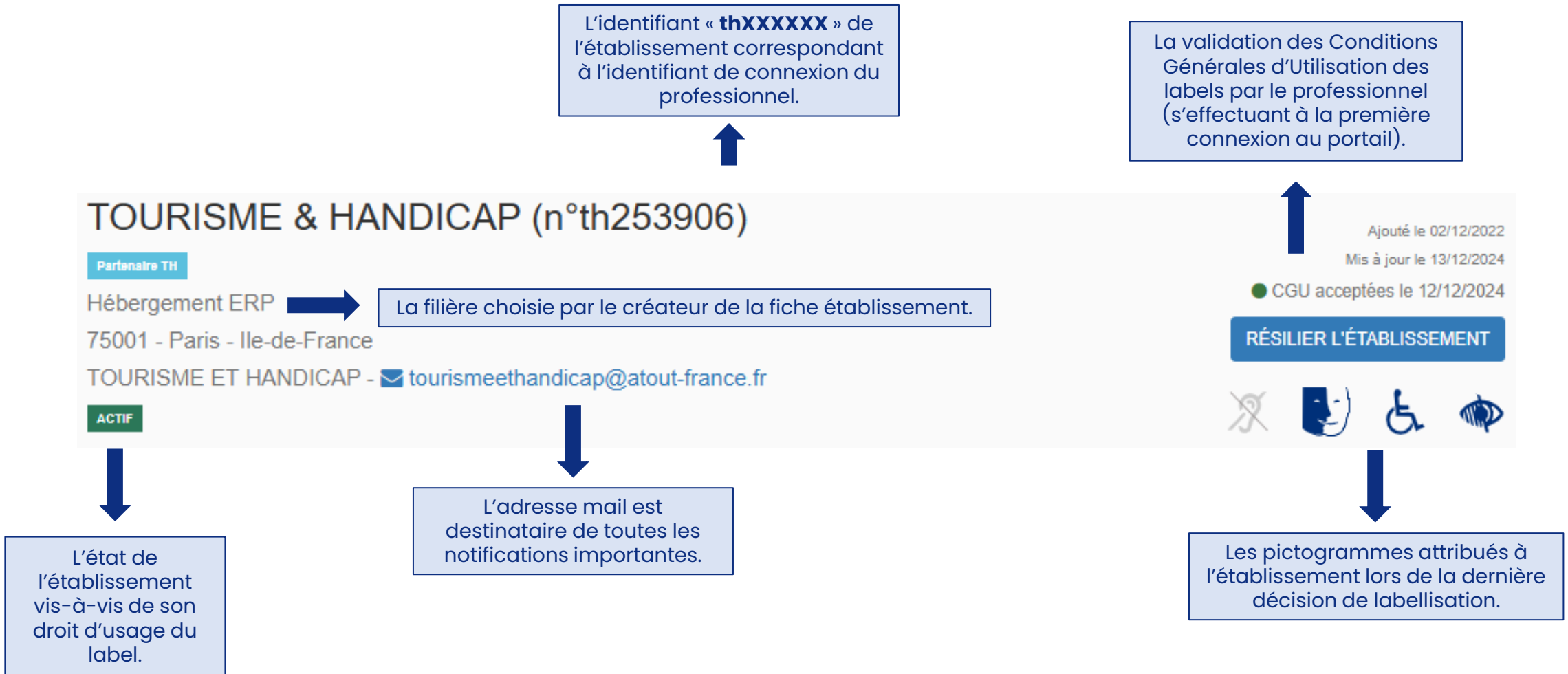
■ La fiche de l'établissement

La création d'un établissement redirige vers la page de l'établissement :



Les éléments d'identification

Ce bandeau permet de récapituler les éléments essentiels d'identification de l'établissement.



Les coordonnées de l'établissement

Une fois que vous avez créé la fiche établissement, le professionnel peut modifier certaines informations. Vous pouvez donc les consulter à tout moment.

Coordonnées de l'établissement	Adresse administrative	Classement
Adresse * 1 place de la Concorde	Adresse <i>Ne remplir que si différent</i>	Date du classement ▾
Complément d'adresse	Complément d'adresse <i>Ne remplir que si différent</i>	Autres labels Ajouter des labels
Commune * PARIS X	Commune <i>Ne remplir que si différent</i>	
Code postal Département 75001 Paris	Code postal Département	
Région Ile-de-France	Région	
Téléphone de l'établissement * 00 00 00 00 00	Raison sociale	
Email de l'établissement * tourismeethandicap@atout-france.fr	SIRET * 34070921100008 <input type="checkbox"/> L'établissement ne dispose pas de SIRET	
Site web de l'établissement * https://www.atout-france.fr/fr/tourisme-et-handicap	APE	



Ces informations sont affichées sur le registre public lorsque l'établissement est labellisé (affichant un état actif). Atout France invite les professionnels à tenir ces éléments à jour.



*Vous pourrez cliquer sur « Sauvegarder » uniquement si vous avez correctement rempli les champs obligatoires (les champs suivis d'une *).*

Cette page permet de consulter, de créer et de modifier les évaluations de l'établissement.
Elle présente un tableau avec l'historique de ses évaluations.

The screenshot shows the 'Les évaluations' section of a web interface. It features a summary table for industry averages and a main table of evaluation history. Callouts explain the functionality of various elements.

Fiche de l'établissement

Moyenne nationale de la filière (DE)	96,72%
Moyenne régionale de la filière (DE)	99,13%

Les évaluations

Date de l'évaluation	Type	Organisme évaluateur	Evaluateur	Modifiable
19/11/2024	Adhésion		EVALUATEUR(S)	<input checked="" type="checkbox"/>

Callouts:

- Calculées à partir des évaluations d'adhésion et de renouvellement des établissements ayant un état actif.
- Le bouton + permet d'accéder rapidement aux détails de l'évaluation.
- Cliquer sur la date de l'évaluation permet d'accéder à la fiche de l'évaluation.
- Les têtes de colonnes permettent d'organiser les éléments du tableau en cliquant dessus (par date, type, résultat, etc.). Par défaut les évaluations sont présentées dans l'ordre antéchronologique.
- Coché si l'évaluation peut être modifiée (possible, en renouvellement, dans les 6 mois après sa date de création, 1 an pour une adhésion).
- Permet de créer une nouvelle évaluation.
- Créer une nouvelle évaluation

■ L'auto-évaluation (*optionnel*)

Auto-évaluation – Consulter les résultats (1/2)

Le professionnel peut faire le choix de réaliser une auto-évaluation. Cette formule d'évaluation est la seule qu'il peut réaliser de manière entièrement autonome.






Vous avez la possibilité de la consulter sur sa fiche :


The screenshot displays the 'Les évaluations' section of a professional profile. It features a comparison table of averages, a button to create a new evaluation, and a table of existing evaluations. A blue box highlights the date '13/12/2024' in the 'Date de l'évaluation' column, with an arrow pointing to it from a text box on the left.

Fiche de l'établissement		Droit d'usage		Les évaluations	
Moyenne nationale de la filière (DE)	96,73%				
Moyenne régionale de la filière (DE)	99,14%				
Créer une nouvelle évaluation					
+	Date de l'évaluation	Type	Organisme évaluateur	Evaluateur	Modifiable
	13/12/2024	Auto-Évaluation		PROFESSIONNEL	<input checked="" type="checkbox"/>

Cliquer sur la date permet de consulter l'auto-évaluation.

A compter de la date de création de l'auto-évaluation, vous disposez d'un délai de 1 an pour la modifier et la terminer. Passé ce délai, l'auto-évaluation sera définitivement supprimée.

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	PROFESSIONNEL	Accéder à l'évaluation 
Organisme évaluateur		
Établissement	TOURISME & HANDICAP	Grille d'évaluation vierge 
Filière	Hébergement ERP	Synthèse de l'évaluation 
Responsable de l'établissement	TOURISME	Evaluation complète 
Type d'évaluation *	Auto-Évaluation 	



- La synthèse de l'évaluation est un document téléchargeable permettant de connaître le pourcentage de critères satisfaits par handicap ainsi que par sous-séquence. Elle vous donnera également le **plan d'action** que le professionnel doit mettre en place en fonction des critères obligatoires confort d'usage non validés.
- L'évaluation complète reprend les mêmes éléments que la synthèse mais tous les critères y sont repris, ainsi que leur modalité d'évaluation.

Vous pouvez consulter la synthèse et l'évaluation complète. Elles sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées.
Vous pouvez donc les consulter et télécharger les résultats de l'auto-évaluation.

Dans ces 2 documents, vous trouverez les informations complémentaires suivantes :

Les points à corriger



Dès qu'une sous-séquence n'obtient pas 100 %, elle apparaît dans cette section (qui n'ont pas eu « Oui » ou « Non concerné »).
Lecture : « Le stationnement privé ne répond qu'à 33,33 % des critères requis, il lui reste encore 66,67 % de critères à respecter. »

Les questions suivantes nécessitent votre attention (plan d'action) :

Critères confort d'usage

73 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°01

Oui Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL - VISUEL. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

98 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°01

Oui Non Non concerné

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

Le détail des questions qui n'ont pas eu la note maximale.

■ Le pré-audit (*optionnel*)

Création d'un pré-audit (1/3)

Avant de réaliser l'évaluation finale, vous pouvez conseiller au professionnel de réaliser un pré-audit ou il peut vous en faire la demande.

C'est à vous, relai local, de renseigner les informations à propos du pré-audit.

Vous avez donc cliqué sur « Créer une nouvelle évaluation », vous arrivez sur cette page :

Les champs obligatoires de cette première zone doivent **être complétés par le relai local** pour créer un pré-audit. Ils sont remplis automatiquement exceptés les champs obligatoires (*) « Nom(s) de l'évaluateur(s) » et « Type d'évaluation ».

Cette deuxième zone permet de renseigner la date du pré-audit réalisé par les évaluateurs.

The screenshot shows a web form for creating a pre-audit. It is divided into two main sections. The first section contains several input fields: 'Nom(s) de(s) évaluateur(s) *' (empty), 'Organisme évaluateur' (empty), 'Établissement' (filled with 'TOURISME & HANDICAP'), 'Filière' (filled with 'Hébergement ERP'), 'Responsable de l'établissement' (filled with 'TOURISME'), and 'Type d'évaluation *' (a dropdown menu with a downward arrow). To the right of these fields are four links with document icons: 'Accéder à l'évaluation', 'Grille d'évaluation vierge', 'Synthèse de l'évaluation', and 'Evaluation complète'. The second section at the bottom contains a 'Date de l'évaluation' field with a calendar icon.

A compter de la date de création du pré-audit, vous disposez d'un délai de 1 an pour le modifier et le terminer. Passé ce délai, le pré-audit sera définitivement supprimé.

Cette troisième zone permet de renseigner des informations complémentaires sur le pré-audit.

Commentaire d'évaluation	<input type="text" value="Descriptif technique de l'établissement."/>
Points forts	<input type="text" value="Éléments positifs de l'établissement à mettre en avant."/>
Points d'amélioration	<input type="text" value="Points à modifier pour que les taux de conformité soient atteints."/>
Rapport de visite	<input type="text" value="Avis des évaluateurs + types de handicap + points d'amélioration."/>


Après avoir complété les champs obligatoires (*) de la première zone, appuyez sur « Sauvegarder » pour créer une nouvelle évaluation.


Création d'un pré-audit (3/3)


Lorsque le relai local a rempli les champs obligatoires (*) et cliqué sur « Sauvegarder », les boutons « Accéder à l'évaluation » et « Grille d'évaluation vierge » deviennent cliquables.

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	<input type="text" value="EVALUATEUR(S)"/>
Organisme évaluateur	<input type="text"/>
Établissement	<input type="text" value="TOURISME & HANDICAP"/>
Filière	<input type="text" value="Hébergement ERP"/>
Responsable de l'établissement	<input type="text" value="TOURISME"/>
Type d'évaluation *	<input type="text" value="Pré-audit"/>

Cliquer sur « Accéder à l'évaluation » afin d'accéder à la saisie en ligne.

Accéder à l'évaluation 

Grille d'évaluation vierge 

Synthèse de l'évaluation 

Vous pouvez télécharger la grille d'évaluation vierge (possibilité d'imprimer).

Vous accédez alors à l'évaluateur :

Evaluateur Tourisme & Handicap



TOURISME & HANDICAP (th253906)

Cet évaluateur vous aide à estimer votre potentiel au regard de la labellisation « Tourisme & Handicap ». Son appréciation constitue une première étape dans votre démarche de mise en accessibilité de votre établissement pour les quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel).

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Pour mémoire : les décisions d'attribution ou de refus de la labellisation, et d'ajournement (sursis à statuer), comme les mises en demeure (sous peine de résiliation de la labellisation), sont prises et vous sont notifiées par Atout France.

Vous pouvez consulter [le tutoriel](#) et [les supports pédagogiques](#) mis à votre disposition.

Démarrer une nouvelle évaluation



Cliquer sur « Démarrer une nouvelle évaluation » pour accéder aux critères.



Vous pouvez prendre connaissance des conditions d'attribution du label Tourisme & Handicap.

Vous pouvez sélectionner une ou plusieurs sous-séquences, qui feront apparaître des blocs de questions supplémentaires.

Il n'est pas possible de modifier le choix des sous-séquences a posteriori.

Dans le cas où les mauvaises séquences ont été sélectionnées ou qu'il faille ajouter de nouveaux blocs de questions, il est nécessaire de supprimer le pré-audit avec les mauvaises sous-séquences et d'en créer une nouvelle.

Avant de démarrer votre évaluation veuillez renseigner tous les champs suivants :

Votre filière

Hébergement ERP

Veuillez cocher la ou les sous-séquences qui vous concernent :

- CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°02
 - Coin cuisine chambre ou logement adapté N°02
 - Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°02
 - Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°02
 - Généralités Chambre ou logement adapté N°02
 - Lavabos chambre ou logement adapté N°02
 - Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°02
 - Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°02
 - Salle d'eau chambre ou logement adapté N°02
 - Sanitaires chambre ou logement adapté N°02
 - Télévision chambre ou logement adapté N°02

Vous devez sélectionner les sous-séquences concernant le professionnel.

- PISCINES ERP
 - PISCINES ERP
- RESTAURATION
 - CAFETERIAS ET SELF SERVICES
 - RESTAURANT

Après avoir sélectionné les sous-séquences concernant le professionnel, cliquez sur « Débuter l'évaluation ».

Débuter l'évaluation >

Par défaut, les critères sont cochés sur la note maximale (« Oui »).

SIGNALISATION & CHEMINEMENTS & EQUIPEMENTS

Stationnement privé

1. CRITERE OBLIGATOIRE. Existence de place de stationnement repérable et signalée à l'accueil, matérialisée au sol et signalée. ?

Oui Non Non concerné Non traitée

2. CRITERE OBLIGATOIRE. Place de stationnement suffisamment large et sans dévers important ?

Oui Non Non concerné Non traitée

3. CRITERE CONFORT D'USAGE. Nombre de places de stationnement en cohérence avec le nombre de chambres adaptées. ?

Oui Non Non concerné

Info

Largeur minimum de 3,30 m.
Les places situées en épi ou en bataille doivent comporter une surlongueur de 1,20 m matérialisée au sol.
Dévers inférieur ou égal à 2 %.
Si stationnement public cocher Non concerné.
Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL.
CRITERE OBLIGATOIRE

Des infobulles sont présentes pour fournir des précisions sur les critères et notamment les types de handicap concernés.

Il est possible d'ajouter un commentaire en complément d'informations notamment lorsqu'un critère est coché « Non ». Attention à ne pas saisir de caractères spéciaux dans les commentaires.

L'établissement n'est pas concerné par la question.

L'application sauvegarde automatiquement l'écran de l'évaluation toutes les 5 minutes.

Si votre support (tablette, ordinateur, etc.) se met en veille, du moment qu'il reste de la batterie, l'onglet dans lequel l'évaluation apparaît restera affiché. Il suffira de refaire un enregistrement plus tard.

Cependant, il est nécessaire d'appuyer sur le bouton « Sauvegarder votre évaluation » à la fin de l'évaluation pour ne pas perdre les éléments saisis entre 2 sauvegardes automatiques. Ce bouton ne permet pas de générer les résultats de l'auto-évaluation mais permet uniquement de conserver l'évaluation en cours.

Cheminements intérieurs et extérieurs

10. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement

Oui Non Non traitée


Un repère dans l'application lorsqu'on ne répond pas à une question immédiatement.

[Ajouter un commentaire](#)

11. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement détectable par une canne blanche/au pied ou visuellement repérable ?

Oui Non Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

 Sauvegarder votre évaluation

[Mentions légales](#) | [CGU Portail](#) | [Données Personnelles](#)

117. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a rempli son registre public d'accessibilité et le tient à disposition de sa clientèle ?

Oui Non Non concerné Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

118. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a renseigné sa fiche sur Acceslibre ?

Oui Non Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

119. CRITERE CONFORT D'USAGE. BONUS - Le site du prestataire est conforme aux principes du RGAA ?

Oui Non concerné Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

Lorsque les évaluateurs ont terminé de répondre à tous les critères, ils peuvent cliquer sur « Résultat de votre évaluation ».

[Résultat de votre évaluation >](#)

 Il n'est pas possible d'obtenir les résultats du pré-audit tant qu'un critère est coché « Non traité ».

Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.

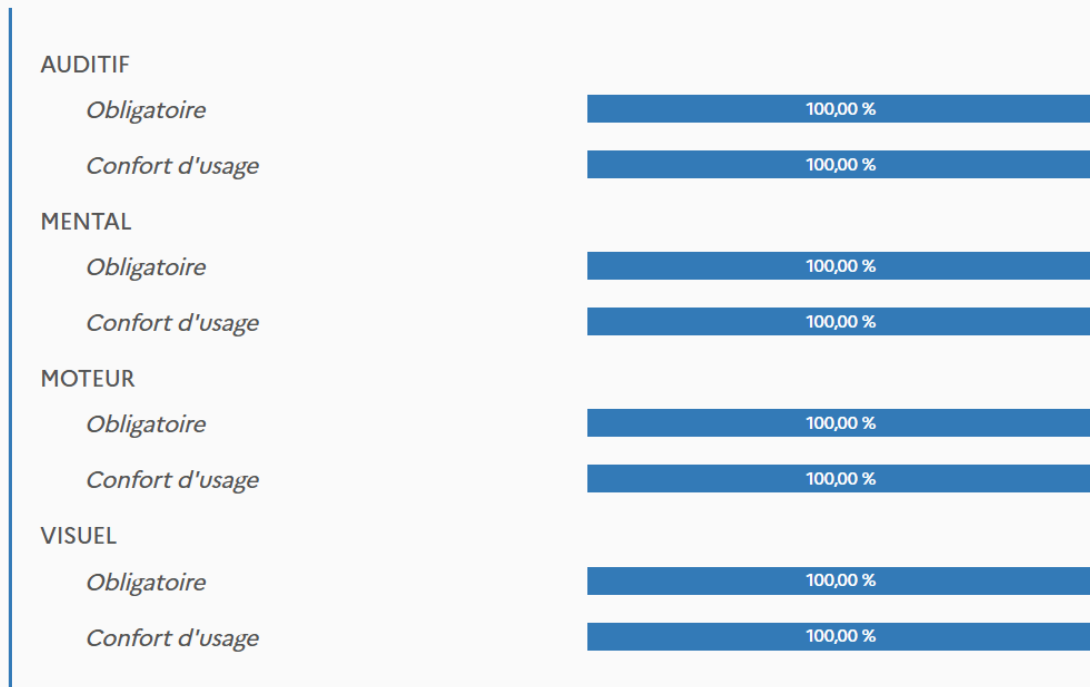
TOURISME & HANDICAP (th253906)

Résultats de votre évaluation pour la filière "Hébergement ERP"

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Taux de conformité par handicap :







Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.

Taux de confort d'usage par séquence détaillée

	AUDITIF	MENTAL	MOTEUR	VISUEL
Signalisation & cheminements & éclairage	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Accueil, services & information du public	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Douches & sanitaires	–	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chambre ou logement adapte n°01	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Prevention	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Informations accessibilité	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Taux de conformité par sous-séquence.

Les résultats s'affichent par pilier, puis par sous-séquence.

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	<input type="text" value="EVALUATEUR(S)"/>	Accéder à l'évaluation 
Organisme évaluateur	<input type="text"/>	
Établissement	<input type="text" value="TOURISME & HANDICAP"/>	Grille d'évaluation vierge 
Filière	<input type="text" value="Hébergement ERP"/>	Synthèse de l'évaluation 
Responsable de l'établissement	<input type="text" value="TOURISME"/>	Evaluation complète 
Type d'évaluation *	<input type="text" value="Pré-audit"/>	

- La synthèse de l'évaluation est un document téléchargeable permettant de connaître le pourcentage de critères satisfaits par handicap ainsi que par sous-séquence. Elle vous donnera également le **plan d'action** à mettre en place en fonction des critères obligatoires et confort d'usage non validés.
- L'évaluation complète reprend les mêmes éléments que la synthèse mais tous les critères y sont repris, ainsi que leur modalité d'évaluation.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Le relai local peut donc les consulter et télécharger les résultats du pré-audit.

Dans ces 2 documents, vous trouverez les informations complémentaires suivantes :

Les points à corriger



Dès qu'une sous-séquence n'obtient pas 100 %, elle apparaît dans cette section (qui n'ont pas eu « Oui » ou « Non concerné »).
Lecture : « Le stationnement privé ne répond qu'à 33,33 % des critères requis, il lui reste encore 66,67 % de critères à respecter. »

Les questions suivantes nécessitent votre attention (plan d'action) :

Critères confort d'usage

73 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Numéro ou nom de chambre en relief et contrasté. Chambre ou logement n°01

Oui Non

Si critère non respecté merci d'indiquer le nom/numéro de la chambre concernée en commentaire. Handicap(s) : MENTAL - VISUEL. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

98 - CRITERE CONFORT D'USAGE. Partie basse des miroirs des lavabos. Chambre ou logement n°01

Oui Non Non concerné

Située entre 0,90 m et 1,05 m. A défaut le miroir doit être incliné de telle sorte qu'il permette une vision en position assise. Handicap(s) : MOTEUR. CRITERE CONFORT D'USAGE. Coef 1

Le détail des questions qui n'ont pas eu la note maximale.

■ L'adhésion

Création d'une évaluation – Adhésion (1/3)

Lorsque le professionnel a réalisé son auto-évaluation, puis que vous avez réalisé un pré-audit (étapes optionnelles), vous pouvez passer à l'évaluation finale.

Vous avez donc cliqué sur « Créer une nouvelle évaluation », vous arrivez sur cette page :

Les champs obligatoires de cette première zone doivent **être complétés par le relai local** pour créer une évaluation. Ils sont remplis automatiquement exceptés les champs obligatoires (*) « Nom(s) de l'évaluateur(s) » et « Type d'évaluation ».

Cette deuxième zone permet de renseigner la date de l'évaluation réalisée par les évaluateurs.

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *

Organisme évaluateur

Établissement

Filière

Responsable de l'établissement

Type d'évaluation *

Accéder à l'évaluation

Grille d'évaluation vierge

Synthèse de l'évaluation

Evaluation complète

Date de l'évaluation

A compter de la date de création de l'évaluation – ADHESION, vous disposez d'un délai de 1 an pour la modifier et la terminer. Passé ce délai, l'évaluation sera définitivement supprimée.

Cette troisième zone permet de renseigner des informations complémentaires sur l'évaluation.

Commentaire d'évaluation	<input type="text" value="Descriptif technique de l'établissement."/>
Points forts	<input type="text" value="Éléments positifs de l'établissement à mettre en avant."/>
Points d'amélioration	<input type="text" value="Points à modifier pour que les taux de conformité soient atteints."/>
Rapport de visite	<input type="text" value="Avis du relais local / évaluateur(s) + types de handicap + points d'amélioration."/>


Après avoir complété les champs obligatoires (*) de la première zone, appuyez sur « Sauvegarder » pour créer une nouvelle évaluation.


Création d'une évaluation – Adhésion (3/3)


Lorsque le relai local / l'évaluateur a rempli les champs obligatoires (*) et cliqué sur « Sauvegarder », les boutons « Accéder à l'évaluation » et « Grille d'évaluation vierge » deviennent cliquables.

Cliquer sur « Accéder à l'évaluation » afin d'accéder à la saisie en ligne.

Statut de l'évaluation	<input checked="" type="radio"/> En cours <input type="radio"/> Terminé
Nom(s) de(s) évaluateur(s) *	<input type="text" value="EVALUATEUR(S)"/>
Organisme évaluateur	<input type="text"/>
Établissement	<input type="text" value="TOURISME & HANDICAP"/>
Filière	<input type="text" value="Hébergement ERP"/>
Responsable de l'établissement	<input type="text" value="TOURISME"/>
Type d'évaluation *	<input type="text" value="Adhésion"/>

Accéder à l'évaluation 

Grille d'évaluation vierge 

Synthèse de l'évaluation 

Vous pouvez télécharger la grille d'évaluation vierge (possibilité d'imprimer).

Vous accédez alors à l'évaluateur :

Evaluateur Tourisme & Handicap



TOURISME & HANDICAP (th253906)

Cet évaluateur vous aide à estimer votre potentiel au regard de la labellisation « Tourisme & Handicap ». Son appréciation constitue une première étape dans votre démarche de mise en accessibilité de votre établissement pour les quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel).

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Pour mémoire : les décisions d'attribution ou de refus de la labellisation, et d'ajournement (sursis à statuer), comme les mises en demeure (sous peine de résiliation de la labellisation), sont prises et vous sont notifiées par Atout France.

Vous pouvez consulter [le tutoriel](#) et [les supports pédagogiques](#) mis à votre disposition.

Démarrer une nouvelle évaluation



Cliquer sur « Démarrer une nouvelle évaluation » pour accéder aux critères.



Vous pouvez prendre connaissance des conditions d'attribution du label Tourisme & Handicap.

Vous pouvez sélectionner une ou plusieurs sous-séquences, qui feront apparaître des blocs de questions supplémentaires.

Il n'est pas possible de modifier le choix des sous-séquences a posteriori.

Dans le cas où les mauvaises séquences ont été sélectionnées ou qu'il faille ajouter de nouveaux blocs de questions, il est nécessaire de supprimer l'évaluation avec les mauvaises sous-séquences et d'en créer une nouvelle.

Avant de démarrer votre évaluation veuillez renseigner tous les champs suivants :

Votre filière

Hébergement ERP

Veuillez cocher la ou les sous-séquences qui vous concernent :

- CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°02
 - Coin cuisine chambre ou logement adapté N°02
 - Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°02
 - Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°02
 - Généralités Chambre ou logement adapté N°02
 - Lavabos chambre ou logement adapté N°02
 - Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°02
 - Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°02
 - Salle d'eau chambre ou logement adapté N°02
 - Sanitaires chambre ou logement adapté N°02
 - Télévision chambre ou logement adapté N°02

Vous devez sélectionner les sous-séquences concernant le professionnel.

- PISCINES ERP
 - PISCINES ERP
- RESTAURATION
 - CAFETERIAS ET SELF SERVICES
 - RESTAURANT

Après avoir sélectionné les sous-séquences concernant le professionnel, cliquez sur « Débuter l'évaluation ».

Débuter l'évaluation >

Par défaut, les critères sont cochés sur la note maximale (« oui »).

SIGNALISATION & CHEMINEMENTS & EQUIPEMENTS

Stationnement privé

1. CRITERE OBLIGATOIRE. Existence de place de stationnement repérable et signalée à l'accueil, matérialisée au sol et signalée. ?

Oui Non Non concerné Non traitée

2. CRITERE OBLIGATOIRE. Place de stationnement suffisamment large et sans dévers important ?

Oui Non Non concerné Non traitée

3. CRITERE CONFORT D'USAGE. Nombre de places de stationnement en cohérence avec le nombre de chambres adaptées. ?

Oui Non Non concerné

Info

Largeur minimum de 3,30 m.
Les places situées en épi ou en bataille doivent comporter une surlongueur de 1,20 m matérialisée au sol.
Dévers inférieur ou égal à 2 %.
Si stationnement public cocher Non concerné.
Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL.
CRITERE OBLIGATOIRE

Des infobulles sont présentes pour fournir des précisions sur les critères et notamment les types de handicap concernés.

Il est possible d'ajouter un commentaire en complément d'informations notamment lorsqu'un critère est coché « Non ». Attention à ne pas saisir de caractères spéciaux dans les commentaires.

Ajouter un commentaire

L'établissement n'est pas concerné par la question.

Ajouter un commentaire

L'application sauvegarde automatiquement l'écran de l'évaluation toutes les 5 minutes.

Si votre support (tablette, ordinateur, etc.) se met en veille, du moment qu'il reste de la batterie, l'onglet dans lequel l'évaluation apparaît restera affiché. Il suffira de refaire un enregistrement plus tard.

Cependant, il est nécessaire d'appuyer sur le bouton « Sauvegarder votre évaluation » à la fin de l'évaluation pour ne pas perdre les éléments saisis entre 2 sauvegardes automatiques. Ce bouton ne permet pas de générer les résultats de l'auto-évaluation mais permet uniquement de conserver l'évaluation en cours.

Cheminements intérieurs et extérieurs

10. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement «ff»

Oui Non Non traitée


Un repère dans l'application lorsqu'on ne répond pas à une question immédiatement.

[Ajouter un commentaire](#)

11. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement détectable par une canne blanche/au pied ou visuellement repérable ?

Oui Non Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

 Sauvegarder votre évaluation

[Mentions légales](#) | [CGU Portail](#) | [Données Personnelles](#)

117. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a rempli son registre public d'accessibilité et le tient à disposition de sa clientèle ?

Oui Non Non concerné Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

118. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a renseigné sa fiche sur Acceslibre ?

Oui Non Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

119. CRITERE CONFORT D'USAGE. BONUS - Le site du prestataire est conforme aux principes du RGAA ?

Oui Non concerné Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

Lorsque les évaluateurs ont terminé de répondre à tous les critères, ils peuvent cliquer sur « Résultat de votre évaluation ».

Résultat de votre évaluation >

 Il n'est pas possible d'obtenir les résultats de l'évaluation tant qu'un critère est coché « Non traité ».

Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.

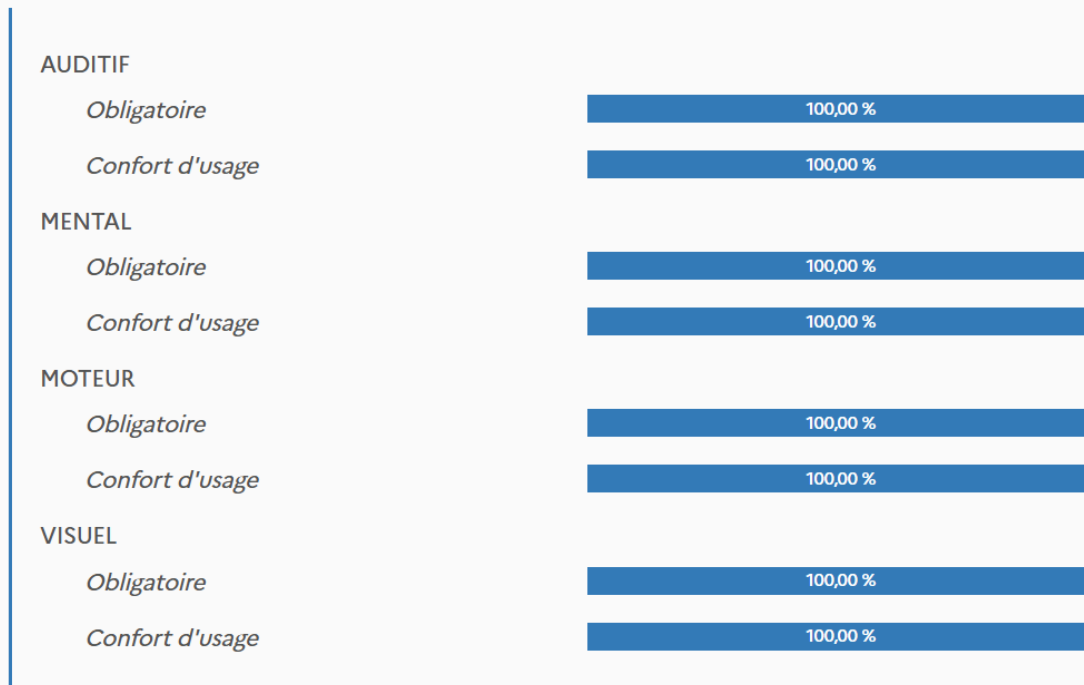
TOURISME & HANDICAP (th253906)

Résultats de votre évaluation pour la filière "Hébergement ERP"

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Taux de conformité par handicap :



Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.

Taux de confort d'usage par séquence détaillée

	AUDITIF	MENTAL	MOTEUR	VISUEL
Signalisation & cheminements & éclairage	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Accueil, services & information du public	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Douches & sanitaires	–	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chambre ou logement adapte n°01	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Prevention	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Informations accessibilité	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Taux de conformité par sous-séquence.

Statut de l'évaluation En cours Terminé

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *

Organisme évaluateur

Établissement

Filière

Responsable de l'établissement

Type d'évaluation *

Quand les résultats sont conformes, vous pouvez cliquer sur « Terminé », puis « Sauvegarder ».

Accéder à l'évaluation

Grille d'évaluation vierge

Synthèse de l'évaluation

Evaluation complète

- La synthèse de l'évaluation est un document téléchargeable permettant de connaître le pourcentage de critères satisfaits par handicap ainsi que par sous-séquence. Elle vous donnera également le **plan d'action** à mettre en place en fonction des critères obligatoires et confort d'usage non validés.
- L'évaluation complète reprend les mêmes éléments que la synthèse mais tous les critères y sont repris, ainsi que leur modalité d'évaluation.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Le relai local peut donc les consulter et télécharger les résultats de l'évaluation.

Adhésion – Inscription à un registre

Lorsque vous avez cliqué sur « Terminé », vous pouvez inscrire l'établissement à un registre (créé par Atout France) afin que le dossier soit étudié :

Établissement	Code Postal ...	Filière	Avis DE		Evaluation		Dernière décision	
			👍	👎	Créée le	Type	Date	Avis
RESTAURANT TH	(TH) CO	75001	Restauration	0	0	22/11/24	R	+

Cliquez sur le + pour faire apparaître cette fenêtre :

Ajouter un établissement à un registre

Sélectionnez un registre *

Avis du partenaire *

Commentaires et nom du partenaire

Présentation de l'établissement

Modalités particulières

Joindre un document Word ou Excel ou une image (10Mo maximum)
Choisir un fichier | Aucun fichier choisi

ANNULER SAUVEGARDER

Vous devez sélectionner un registre pour y inscrire l'établissement.

Le relai local donne un avis et remplit le champ des commentaires :

- Avis « Favorable »
- Avis « Défavorable » justifié
- Ne pas choisir « Ne se prononce pas »

Présentation de l'établissement et Modalités particulières (facultatif).

Il est possible d'ajouter une pièce jointe afin de fournir des éléments de compréhension complémentaires pour l'étude du dossier (présentation de l'établissement, etc.). Si plusieurs documents, merci de les fusionner entre eux.

Validez en appuyant sur le bouton Sauvegarder.

Lorsque le dossier est rattaché à un registre, Atout France dispose de 2 mois pour l'étudier et donner un avis. Vous recevrez un mail automatique, quel que soit l'avis attribué, vous informant de la décision prise par Atout France.



Les avis peuvent être de 2 ordres :

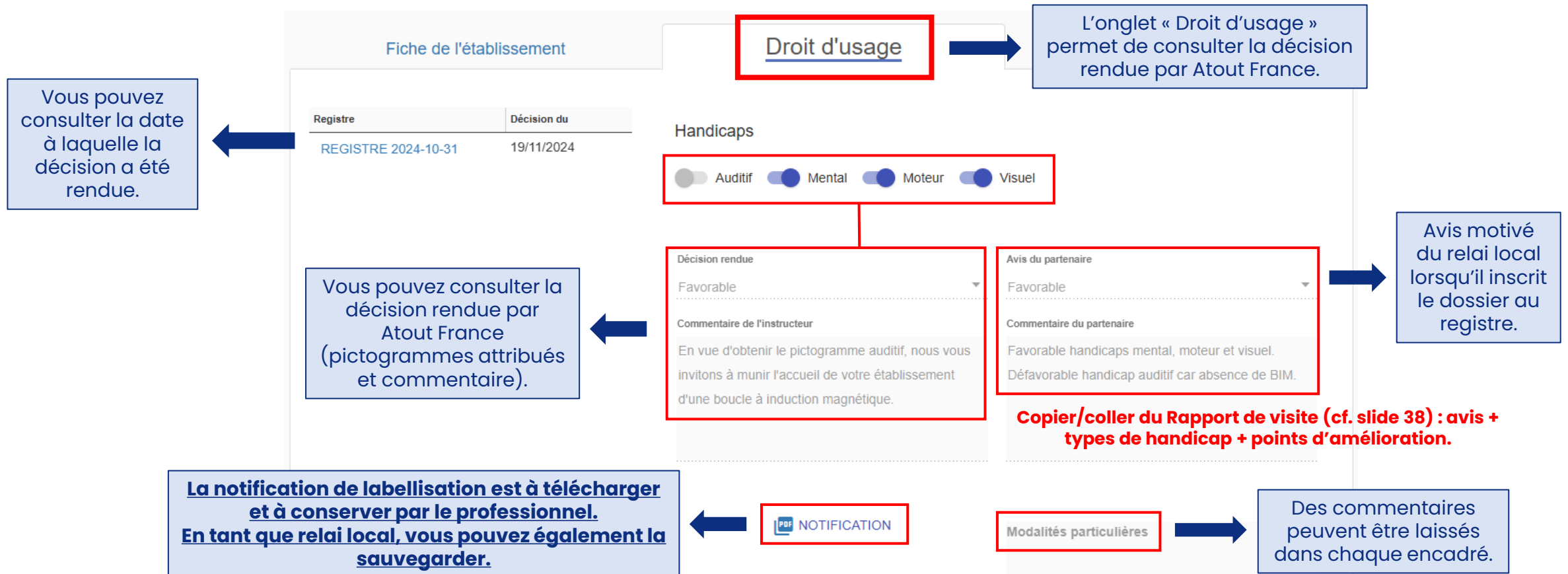
- Favorable
- Défavorable



Si l'avis est favorable, nous vous invitons – tout comme le professionnel – à télécharger et conserver la notification de labellisation de l'établissement.

Adhésion – Consulter la décision rendue par Atout France

La notification de labellisation est consultable dans l'onglet « Droit d'usage » :



Le champs « Décision rendue » engendre un changement du droit d'usage.

Le champ « Avis du partenaire » n'a pas d'impact sur le droit d'utilisation du label.

Le renouvellement

Création d'une évaluation – Renouvellement (1/3)

Lorsque le professionnel a réalisé son auto-évaluation, puis que vous avez réalisé un pré-audit (étapes optionnelles), vous pouvez passer à l'évaluation finale.

Vous avez donc cliqué sur « Créer une nouvelle évaluation », vous arrivez sur cette page :

Les champs obligatoires de cette première zone doivent **être complétés par le relai local** pour créer une évaluation. Ils sont remplis automatiquement exceptés les champs obligatoires (*) « Nom(s) de l'évaluateur(s) » et « Type d'évaluation ».

Cette deuxième zone permet de renseigner la date de l'évaluation réalisée par les évaluateurs.

The screenshot shows a web form for creating an evaluation. It is divided into two main sections. The top section contains several input fields: 'Nom(s) de(s) évaluateur(s) *' (empty), 'Organisme évaluateur' (empty), 'Établissement' (filled with 'TOURISME & HANDICAP'), 'Filière' (filled with 'Hébergement ERP'), 'Responsable de l'établissement' (filled with 'TOURISME'), and 'Type d'évaluation *' (a dropdown menu with a downward arrow). To the right of these fields are four links with document icons: 'Accéder à l'évaluation', 'Grille d'évaluation vierge', 'Synthèse de l'évaluation', and 'Evaluation complète'. The bottom section contains a 'Date de l'évaluation' field with a calendar icon.

A compter de la date de création de l'évaluation – RENOUVELLEMENT, vous disposez d'un délai de 6 mois pour la modifier et la terminer. Passé ce délai, l'évaluation sera définitivement supprimée.

Création d'une évaluation – Renouvellement (2/3)

Cette troisième zone permet de renseigner des informations complémentaires sur l'évaluation.

Commentaire d'évaluation	<input type="text" value="Descriptif technique de l'établissement."/>
Points forts	<input type="text" value="Éléments positifs de l'établissement à mettre en avant."/>
Points d'amélioration	<input type="text" value="Points à modifier pour que les taux de conformité soient atteints."/>
Rapport de visite	<input type="text" value="Avis du relais local / évaluateur(s) + types de handicap + points d'amélioration."/>

Après avoir complété les champs obligatoires (*) de la première zone, appuyez sur « Sauvegarder » pour créer une nouvelle évaluation.

Création d'une évaluation – Renouvellement (3/3)

Lorsque le relai local a rempli les champs obligatoires (*) et cliqué sur « Sauvegarder », les boutons « Accéder à l'évaluation » et « Grille d'évaluation vierge » deviennent cliquables.

Statut de l'évaluation En cours Terminé

Nom(s) de(s) évaluateur(s) *

Organisme évaluateur

Établissement

Filière

Responsable de l'établissement

Type d'évaluation *

Cliquer sur « Accéder à l'évaluation » afin d'accéder à la saisie en ligne.

Accéder à l'évaluation 

Grille d'évaluation vierge 

Synthèse de l'évaluation 

Vous pouvez télécharger la grille d'évaluation vierge (possibilité d'imprimer).

Vous accédez alors à l'évaluateur :

Evaluateur Tourisme & Handicap



TOURISME & HANDICAP (th253906)

Cet évaluateur vous aide à estimer votre potentiel au regard de la labellisation « Tourisme & Handicap ». Son appréciation constitue une première étape dans votre démarche de mise en accessibilité de votre établissement pour les quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel).

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Pour mémoire : les décisions d'attribution ou de refus de la labellisation, et d'ajournement (sursis à statuer), comme les mises en demeure (sous peine de résiliation de la labellisation), sont prises et vous sont notifiées par Atout France.

Vous pouvez consulter [le tutoriel](#) et [les supports pédagogiques](#) mis à votre disposition.

Démarrer une nouvelle évaluation



Cliquer sur « Démarrer une nouvelle évaluation » pour accéder aux critères.



Vous pouvez prendre connaissance des conditions d'attribution du label Tourisme & Handicap.

Renouvellement – Choisir les sous-séquences

Vous pouvez sélectionner une ou plusieurs sous-séquences, qui feront apparaître des blocs de questions supplémentaires.

Il n'est pas possible de modifier le choix des sous-séquences a posteriori.

Dans le cas où les mauvaises séquences ont été sélectionnées ou qu'il faille ajouter de nouveaux blocs de questions, il est nécessaire de supprimer l'évaluation avec les mauvaises sous-séquences et d'en créer une nouvelle.

Avant de démarrer votre évaluation veuillez renseigner tous les champs suivants :

Votre filière

Hébergement ERP

Veuillez cocher la ou les sous-séquences qui vous concernent :

- CHAMBRE OU LOGEMENT ADAPTE N°02
 - Coin cuisine chambre ou logement adapté N°02
 - Douches (baignoires non acceptées) chambre ou logement adapté N°02
 - Emplacement et hauteur des éléments de confort et d'usage chambre ou logement adapté N°02
 - Généralités Chambre ou logement adapté N°02
 - Lavabos chambre ou logement adapté N°02
 - Literie (canapé-lit non accepté) chambre ou logement adapté N°02
 - Mobilier et équipement chambre ou logement adapté N°02
 - Salle d'eau chambre ou logement adapté N°02
 - Sanitaires chambre ou logement adapté N°02
 - Télévision chambre ou logement adapté N°02

Vous devez sélectionner les sous-séquences concernant le professionnel.

- PISCINES ERP
 - PISCINES ERP
- RESTAURATION
 - CAFETERIAS ET SELF SERVICES
 - RESTAURANT

Après avoir sélectionné les sous-séquences concernant le professionnel, cliquez sur « Débuter l'évaluation ».

Débuter l'évaluation >

Par défaut, les critères sont cochés sur la note maximale (« Oui »).

SIGNALISATION & CHEMINEMENTS & EQUIPEMENTS

Stationnement privé

1. CRITERE OBLIGATOIRE. Existence de place de stationnement repérable et signalée à l'accueil, matérialisée au sol et signalée. ?

Oui Non Non concerné Non traitée

2. CRITERE OBLIGATOIRE. Place de stationnement suffisamment large et sans dévers important ?

Oui Non Non concerné Non traitée

3. CRITERE CONFORT D'USAGE. Nombre de places de stationnement en cohérence avec le nombre de chambres adaptées. ?

Oui Non Non concerné

Info

Largeur minimum de 3,30 m.
Les places situées en épi ou en bataille doivent comporter une surlongueur de 1,20 m matérialisée au sol.
Dévers inférieur ou égal à 2 %.
Si stationnement public cocher Non concerné.
Handicap(s) : MENTAL - MOTEUR - VISUEL.
CRITERE OBLIGATOIRE

Des infobulles sont présentes pour fournir des précisions sur les critères et notamment les types de handicap concernés.

Ajouter un commentaire

Il est possible d'ajouter un commentaire en complément d'informations notamment lorsqu'un critère est coché « Non ». Attention à ne pas saisir de caractères spéciaux dans les commentaires.

L'établissement n'est pas concerné par la question.

Ajouter un commentaire

L'application sauvegarde automatiquement l'écran de l'évaluation toutes les 5 minutes.

Si votre support (tablette, ordinateur, etc.) se met en veille, du moment qu'il reste de la batterie, l'onglet dans lequel l'évaluation apparaît restera affiché. Il suffira de refaire un enregistrement plus tard.

Cependant, il est nécessaire d'appuyer sur le bouton « Sauvegarder votre évaluation » à la fin de l'évaluation pour ne pas perdre les éléments saisis entre 2 sauvegardes automatiques. Ce bouton ne permet pas de générer les résultats de l'auto-évaluation mais permet uniquement de conserver l'évaluation en cours.

Cheminements intérieurs et extérieurs

10. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement suffisamment large ?

Oui Non Non traitée


Un repère dans l'application lorsqu'on ne répond pas à une question immédiatement.

[Ajouter un commentaire](#)

11. CRITERE OBLIGATOIRE. Cheminement détectable par une canne blanche/au pied ou visuellement repérable ?

Oui Non Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

 Sauvegarder votre évaluation

[Mentions légales](#) | [CGU Portail](#) | [Données Personnelles](#)

117. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a rempli son registre public d'accessibilité et le tient à disposition de sa clientèle ?

Oui Non Non concerné Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

118. CRITERE OBLIGATOIRE. Le professionnel a renseigné sa fiche sur Acceslibre ?

Oui Non Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

119. CRITERE CONFORT D'USAGE. BONUS - Le site du prestataire est conforme aux principes du RGAA ?

Oui Non concerné Non traitée

[Ajouter un commentaire](#)

Lorsque les évaluateurs ont terminé de répondre à tous les critères, ils peuvent cliquer sur « Résultat de votre évaluation ».

[Résultat de votre évaluation >](#)

 Il n'est pas possible d'obtenir les résultats de l'évaluation tant qu'un critère est coché « Non traité ».

Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.

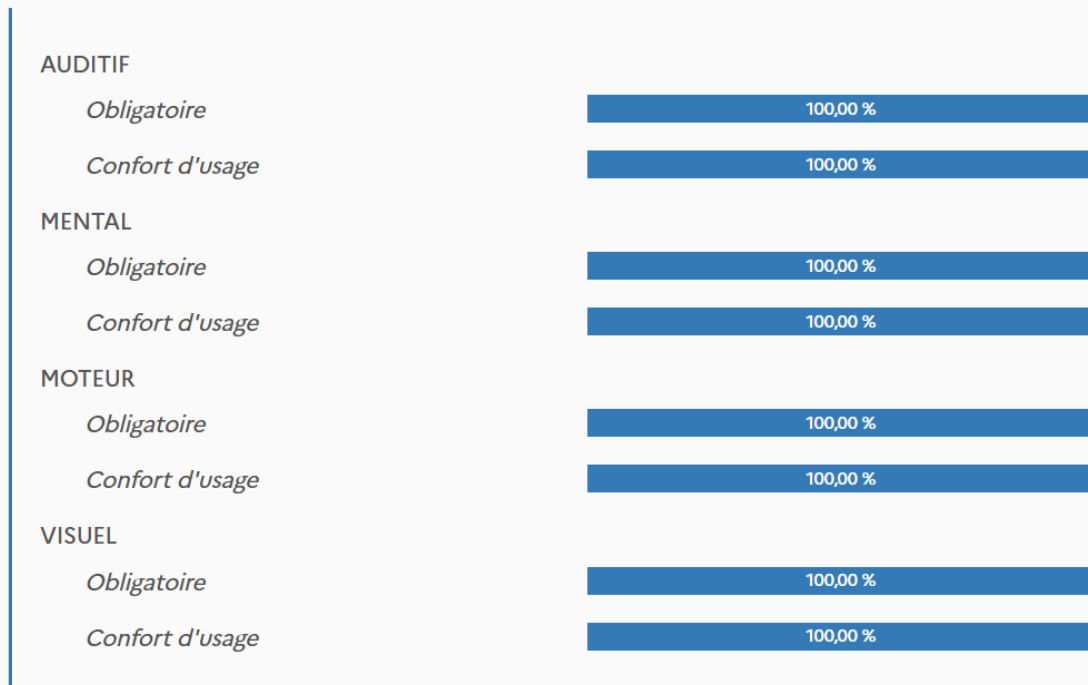
TOURISME & HANDICAP (th253906)

Résultats de votre évaluation pour la filière "Hébergement ERP"

La labellisation peut être accordée pour 2, 3 ou 4 familles de handicaps. Pour être labellisé, il faut obtenir, pour au moins 2 familles de handicaps :

- 100% de conformité aux critères obligatoires;
- Au moins 75% de conformité aux critères « confort d'usage ».

Taux de conformité par handicap :



Les résultats s'affichent par handicap, puis par sous-séquence.

Taux de confort d'usage par séquence détaillée

	AUDITIF	MENTAL	MOTEUR	VISUEL
Signalisation & cheminements & éclairage	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Accueil, services & information du public	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Douches & sanitaires	–	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chambre ou logement adapte n°01	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Prevention	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Informations accessibilite	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Taux de conformité par sous-séquence.

Statut de l'évaluation En cours Terminé

Nom(s) de(s) évaluateur(s) * EVALUATEUR(S)

Organisme évaluateur

Établissement TOURISME & HANDICAP

Filière Hébergement ERP

Responsable de l'établissement TOURISME

Type d'évaluation * Renouvellement

Quand les résultats sont conformes, vous pouvez cliquer sur « Terminé », puis « Sauvegarder ».

Accéder à l'évaluation

Grille d'évaluation vierge

Synthèse de l'évaluation

Evaluation complète

- La synthèse de l'évaluation est un document téléchargeable permettant de connaître le pourcentage de critères satisfaits par handicap ainsi que par sous-séquence. Elle vous donnera également le **plan d'action** à mettre en place en fonction des critères obligatoires et confort d'usage non validés.
- L'évaluation complète reprend les mêmes éléments que la synthèse mais tous les critères y sont repris, ainsi que leur modalité d'évaluation.

La synthèse et l'évaluation complète sont générées automatiquement compte tenu des saisies réalisées. Le relai local peut donc les consulter et télécharger les résultats de l'évaluation.

Renouvellement – Inscription à un registre

Lorsque vous avez cliqué sur « Terminé », vous pouvez inscrire l'établissement à un registre (créé par Atout France) afin que le dossier soit étudié :

Établissement	Code Postal ...	Filière	Avis DE		Evaluation		Dernière décision	
			👍	👎	Créée le	Type	Date	Avis
RESTAURANT TH	(TH) CO	75001 Restauration	0	0	22/11/24	R		



Cliquez sur le + pour faire apparaître cette fenêtre :

Vous devez sélectionner un registre pour y inscrire l'établissement.

Le relais local / évaluateur(s) donne son avis et remplit le champ des commentaires :

- Avis « Favorable »
- Avis « Défavorable » justifié
- Ne pas choisir « Ne se prononce pas »

Présentation de l'établissement et Modalités particulières (facultatif).

Il est possible d'ajouter une pièce jointe afin de fournir des éléments de compréhension complémentaires pour l'étude du dossier (présentation de l'établissement, etc.).
Si plusieurs documents, merci de les fusionner entre eux.

Ajouter un établissement à un registre

Sélectionnez un registre *

Avis du partenaire *

Commentaires et nom du partenaire

Présentation de l'établissement

Modalités particulières

Joindre un document Word ou Excel ou une image (10Mo maximum)
Choisir un fichier | Aucun fichier choisi

ANNULER SAUVEGARDER

Validez en appuyant sur le bouton Sauvegarder.

Lorsque le dossier est rattaché à un registre, Atout France dispose de 2 mois pour l'étudier et donner un avis. Vous recevrez un mail automatique, quel que soit l'avis attribué, vous informant de la décision prise par Atout France.



Les avis peuvent être de 2 ordres :

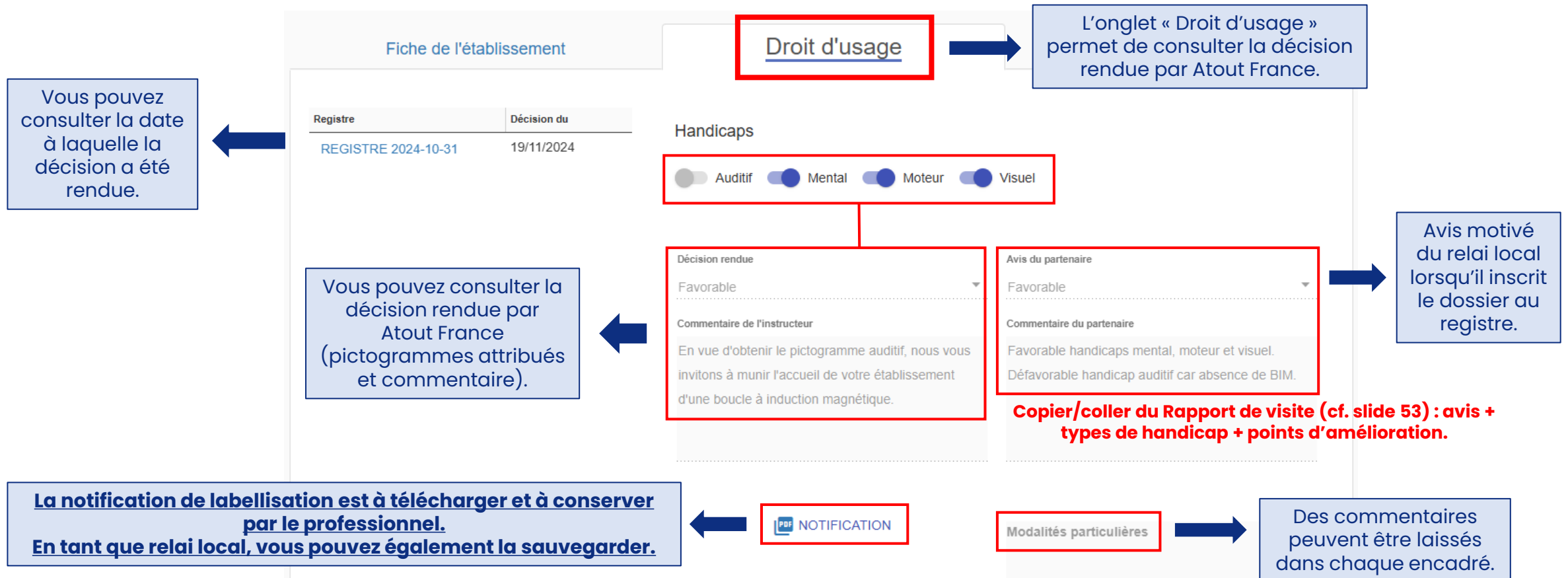
- Favorable
- Défavorable



Si l'avis est favorable, nous vous invitons – tout comme le professionnel – à télécharger et conserver la notification de labellisation de l'établissement.

Renouvellement – Consulter la décision rendue par Atout France

La notification de labellisation est consultable dans l'onglet « Droit d'usage » :



Le champs « Décision rendue » engendre un changement du droit d'usage.
Le champ « Avis du partenaire » n'a pas d'impact sur le droit d'utilisation du label.



Les registres



Les registres – Consulter la liste des registres

Lorsque vous avez inscrit un établissement à un registre, vous pouvez consulter ce registre :

Vous pouvez consulter les registres en cliquant sur cet onglet.

Établissements Registres Mon compte -

Il est possible de trier les registres en cliquant sur les têtes des colonnes.

La répartition des dossiers en fonction des avis délivrés par Atout France.

Libellé du registre	Date de clôture du registre	Nb. de dossiers	Favorable	Défavorable	Résiliation	Ajourné
REGISTRE 2024-11-30	30/11/2024	36	9	0	0	0

Permet d'accéder à la fiche du registre présentant la liste des établissements inscrits.

Le nombre d'établissements inscrits au registre.



Les registres sont créés par Atout France. Si vous avez une question, veuillez contacter l'adresse tourismeethandicap@atout-france.fr.

Les registres – Consulter la fiche d'un registre

La fiche d'un registre permet de consulter les établissements inscrits pour étude chez Atout France. À chaque fois que des établissements sont ajoutés au registre, la fiche se complète :

Registre du 30/11/2024 - Tourisme et Handicap

← Retour

Vous pouvez filtrer sur les décisions rendues par Atout France.

Décision

- Toutes
- Non rendues
- À rendre avant 2 semaines

Libellé du registre * Date de fin du registre * Affaire suivie par * Président * Fonction du président *

REGISTRE TH 30/11/2024 Atout France Atout France Président

SAUVEGARDER

Les registres sont créés par Atout France, avec une date de clôture.

Les informations relatives au registre. **Seul Atout France peut les modifier.**

Télécharger toutes les synthèses d'évaluation

Il est possible de télécharger les synthèses d'évaluation des établissements du registre.

Décision Nom de l'établissement FILTER

Établissement	Code postal	Filière	Evaluation		Droit d'usage	
			Date	Type	Inscrit le	Attribué le
TOURISME & HANDICAP	75001	Hébergement ERP	19/11/24	A	22/11/24	22/11/24
RESTAURANT TH	75001	Restauration	22/11/24	R	22/11/24	

Le tableau présente les établissements inscrits au registre.

Cliquer sur le nom de l'établissement dirige vers l'onglet « Droit d'usage » de la page de l'établissement. (cf. slide 50)

Date à laquelle le dossier a été inscrit par vos soins au registre.

Date à laquelle le dossier a été étudié par Atout France et l'avis attribué.

Il est possible de retirer des établissements du registre tant que le dossier n'a pas été notifié.

 Mon profil



Mon profil

Registres **Mon compte** ▾

- 🔧 Mon profil
- 🔒 Modifier mon mot de passe
- 🚪 Déconnexion



Cliquer sur « Mon profil » pour accéder aux informations correspondantes.

Vous pouvez modifier toutes les informations relatives à votre profil.

Relais local Tourisme & Handicap (n°th207017)

ACTIF
Date de dernière connexion: 22/11/2024

← Retour

Nom *	Profil *	Etat *
Relais local Tourisme & Handicap	Relais local	Actif
Label		
Tourisme et Handicap		
Partenaires		
RELAIS LOCAL (test TH) X		
Ajouter des partenaires		
Contact	Coordonnées	Modalités du suivi
Civilité *	Adresse	
Madame		
Nom *	Complément d'adresse	
Relais local		
Prénom *	Commune	
Tourisme & Handicap		
Email *	Code postal D	
tourismeethandicap@atout-france.fr		
<small>Email de contact utilisé pour les communications de la plateforme. Ne remplir que si différent.</small>		
Fonction *	Région	
Relais local		
Téléphone		
Email *		

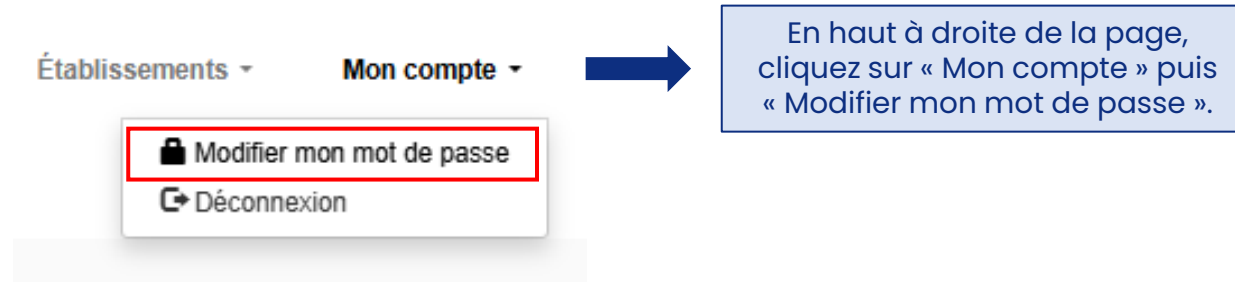
1 compte = 1 email. Attention si vous partagez un login entre plusieurs membres, l'idéal est de créer une adresse email commune (boîte fonctionnelle).

Il est nécessaire de remplir tous les champs obligatoires afin d'avoir la possibilité d'appuyer sur le bouton « Sauvegarder ».

SALVEGARDER

Changement de mot de passe (première connexion)

Lorsque vous vous êtes connectés et que vous avez accepté les CGU, vous pouvez modifier votre mot de passe :



Changer le mot de passe pour [th253906]

Nouveau mot de passe

Robustesse du mot de passe: ██████████

Confirmation du nouveau mot de passe

Sauvegarder

Une fois que vous avez cliqué sur « Sauvegarder », un mail automatique de réinitialisation de votre mot de passe est envoyé.

#ActivateurDeTourismes

ATOUT
FRANCE
www.atout-france.fr

